

Athlétisme/Mondiaux-2017

Van Niekerc sur les traces de Johnson

AFP
Londres/Angleterre

Le roi du tour de piste Wayde Van Niekerc est à l'aube d'un véritable exploit, hier, aux Mondiaux-2017: rejoindre dans les annales Michael Johnson, seul athlète auteur du doublé 200-400 m. Le Sud-Africain de 25 ans avait déjà dépossédé l'Américain de son record du monde du 400 m, l'an dernier, aux Jeux Olympiques de Rio (43 sec 03). Cette fois, il s'agit d'imiter le tour de force réalisé par la "Loco de Waco" aux Mondiaux-1995 et aux JO-1996. En cas de succès, "WVN" confirmerait son statut de nouvelle tête d'affiche du premier sport olympique, qui sera orphelin de la légende Usain Bolt au terme des Championnats du monde. Van Niekerc a déjà effectué la moitié du chemin après son sacre aisé sur le 400 m, mardi. Vainqueur tranquille en 43 sec 98, le Sud-Africain s'est baladé et a contrôlé ses adversaires. Mais le plus compliqué reste à accomplir. "C'est plus facile à dire



Photo : L'Union

L'athlète sud-africain peut aujourd'hui égaler l'exploit de l'Américain Michael Johnson : faire le doublé 200-400 m.

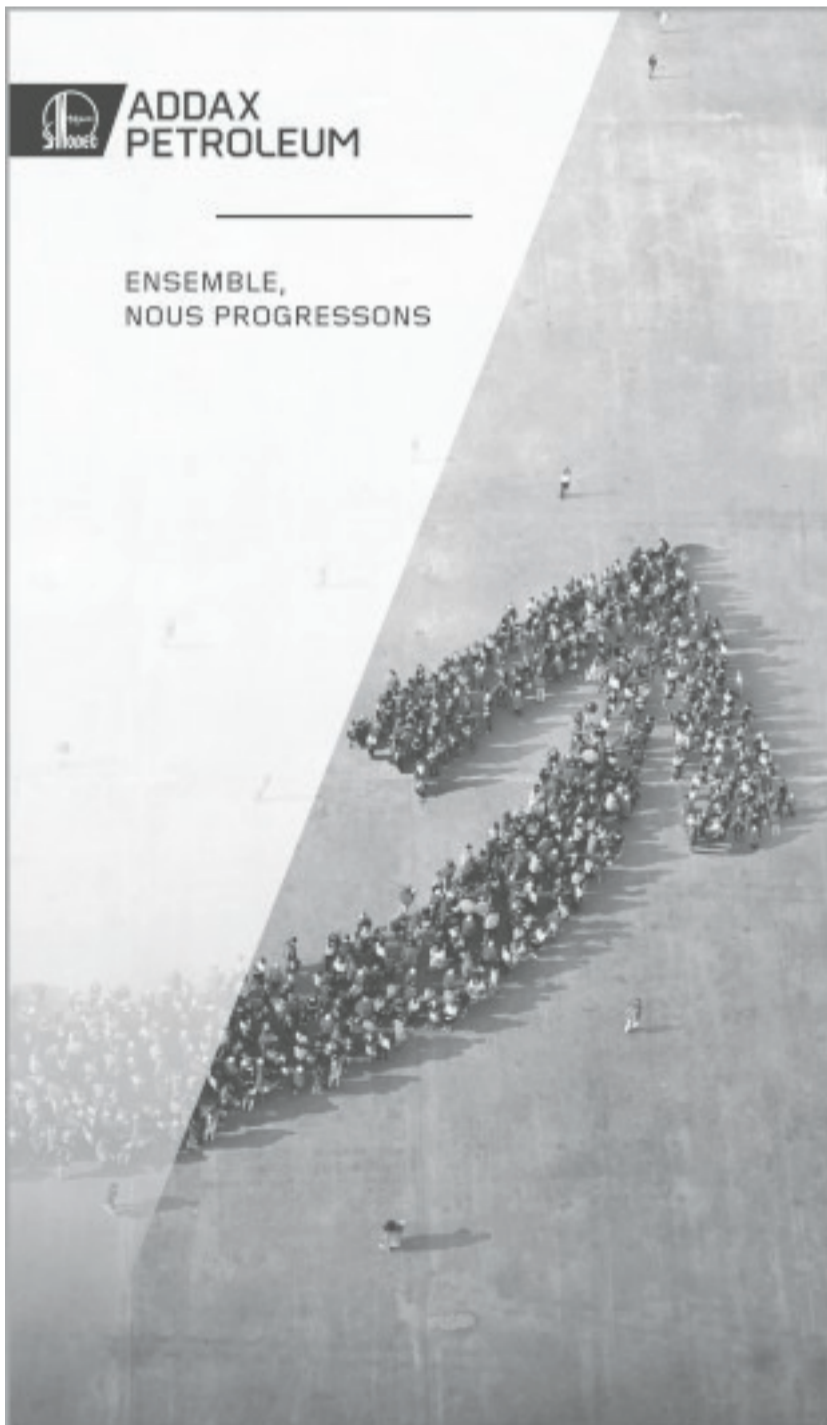
qu'à faire, a ainsi déclaré Van Niekerc à propos du doublé 200-400 m. C'est la compétition et tout est très incertain. Mon corps tient bien mais maintenant, il faut passer directement de l'endurance à la vitesse." Makwala autorisé à courir. Ce touche-à-tout, premier homme à descendre à la fois sous les 44 secondes au 400 m, sous les 20 secondes au 200 m et sous les 10 secondes au 100 m, est toutefois habi-

tué à explorer des frontières jusque-là inconnues. Quitte à devoir se lancer dans un programme marathon ici à Londres, avec six courses en six jours, le prix à payer pour marcher sur les traces de Johnson. Mais le 200 m ne sera pas une formalité pour le Sud-Africain, qui risque finalement de retrouver Isaac Makwala sur sa route. Initialement empêché de prendre part aux séries

du 200 m, lundi, et à la finale du 400 m, mardi, en raison d'une maladie infectieuse qui sévit dans un des hôtels de la compétition, et placé en quarantaine, le Botswanais a été repêché par la Fédération internationale (IAAF) après un examen médical. Le meilleur performeur mondial de 2017 (19 sec 77) sur le demi-tour de piste, dont la période de quarantaine a pris fin mercredi à 14h00 locales,

courra sa série seul à 18h40 locales au couloir 7 et devra réussir au moins un chrono de 20 sec 53 afin de se qualifier pour la demi-finale prévue plus tard dans la soirée. L'encadrement botswanais n'avait cessé de répéter que Makwala n'était pas malade et était apte à concourir et le coureur de 30 ans s'était même présenté mardi à l'entrée du stade pour disputer la fi-

nale du 400 m, mais en avait été refoulé par des officiels de l'IAAF. Avec Makwala, c'est un adversaire de poids qui effectue son retour et peut contre-carrer les hautes ambitions de Van Niekerc. Autre temps fort de la soirée de jeudi: la finale du triple saut avec Christian Taylor en grand favori pour un 3e titre. Le champion olympique américain est, avec un record personnel à 18,21 m, la 2e meilleure performance de tous les temps, celui qui s'est donc le plus rapproché de la marque mythique du Britannique Jonathan Edwards (18,29 m, le 7 août 1995). Avec un saut à 18,11 m cette année, il est resté sur les mêmes bases. "Ce serait très savoureux de battre le record sur les terres d'Edwards", a affirmé Taylor, qui envisage de se reconverter au 400 m une fois le Britannique effacé des tablettes. Johnson, Edwards : les légendes de l'athlétisme peuvent trembler aujourd'hui.



ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC

ANNONCE D'APPEL D'OFFRES N° GAB-FA-S-100361

POUR LA REALISATION DE TRAVAUX TUYAUTERIE ET DE STRUCTURE METALLIQUE

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC (dénommé ci-après "APOGG") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

APOGG invite les entreprises intéressées, à déposer leur dossier en vue d'une pré-qualification pour la réalisation de travaux tuyauterie et de structure métallique.

Les sociétés pourront souscrire en se rassurant que leurs dossiers comprennent au minimum les pièces et justificatifs suivants :

A - Volet Administratif

1. Expérience dans la fourniture des produits/services demandés ;
2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
3. Informations sur leur situation financière : les 3 derniers bilans comptables ;
4. Fiche Circuit ;
5. Attestation d'assurance ;
6. Certificat d'imposition en cours de validité ;
7. Attestation pour soumission (CNSS) ;
8. Statuts de l'entreprise ;
9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offre ;
10. Toute autre information utile.

B - Volet Hygiène, Sécurité et Environnement

1. Qualifications et certificats de votre entreprise pour l'activité concernée
2. CV / certificats du personnel clé
3. Statistiques HSSE des trois (3) dernières années
4. Système de management HSSE documenté ou à défaut un plan HSSE générique
5. Toute autre documentation que vous jugerez utile, permettant de prouver la mise en application de votre système de gestion HSSE.

Les documents doivent être génériques, en lien avec l'activité concernée. Le dossier fourni devra être cohérent avec pagination et table des matières.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part APOGG d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à APOGG ne pourra être faite auprès de APOGG et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées.

APOGG se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

DATE LIMITE

Seules les entreprises fournisseurs ayant fournies leurs documents de pré-qualification avant le **16 Août 2017 à 12h00**, date de fin de l'annonce, seront inclus dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante : « DOSSIER DE PRE-QUALIFICATION GAB-FA-S-100361 POUR LA REALISATION DE TRAVAUX TUYAUTERIE ET DE STRUCTURE METALLIQUE », faisant référence à cette annonce, et adressée à :

Supply Chain Manager
ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC Limited
BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon